



Un avenir se façonne, se veut



Mesdames, Messieurs,

L'été n'a pas tenu ses promesses : qu'en sera-t-il de l'automne ? Pour l'heure, un soleil ressourçant et salvateur accueille la saison des feuilles mortes. Vous êtes d'ailleurs nombreux à regretter, dès la mi septembre, le démontage des cabines de plage. L'été fut moribond à cause principalement d'une météo capricieuse. Mais pas que ! Ainsi, mes pensées vont aux blessés de l'effondrement de la terrasse du casino, à leurs familles, et à celle d'un ardent défenseur de l'art de vivre et des paysages cayolais : Christian Delapillière, disparu accidentellement à vélo entre la Maison de la Baie de Somme et Le Hourdel.

Malgré le vent et la pluie, merci aux estivants d'avoir mis coûte que coûte le cap sur notre station climatique, merci à la plupart des commerçants cayolais pour la qualité de leur accueil et d'avoir maintenu l'âme de notre centre-ville, merci également au personnel communal et aux allocataires dévoués du RSA pour l'entretien et la propreté des voiries et des espaces verts, merci enfin aux associations pour leurs animations et leur mobilisation notamment lors de la Fête des Fleurs le 15 août.

Pour la première fois depuis 2008 que je siége au Conseil municipal, des touristes mais surtout des cayolais et des habitants des communes voisines, férus de balades au grand air au cœur d'une nature sauvage et préservée se sont plaints du comportement insultant d'adolescents mal éduqués, pétaradant au guidon leur scooter ou de leur motocyclette sur la voie verte de la Route Blanche. Honte à eux ! De tels agissements ne se reproduiront plus, j'en fais la promesse. Tout comme, je l'espère, nous n'entendrons plus de propos outrageants à l'égard de promeneurs.

Parce qu'il y a toujours un avenir pour ceux qui pensent à l'avenir, notre Route Blanche est entrée fin septembre en phase de revitalisation ! L'accès à cet espace très prisé du Grand Site de France est interdit jusqu'au 15 novembre. Fin septembre, toujours, le premier comité technique s'est réuni en mairie pour redéfinir dans les années futures (à l'horizon 2020-2021) la circulation et le stationnement sur le boulevard maritime.

Ces grands travaux, nous les menons avec notre partenaire historique attaché à l'aménagement des communes côtières et à la préservation de leur environnement : le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, établissement public dont Cayeux est membre de l'exécutif.

Parce qu'à force de traîner un espoir on finit par l'user, forts de nos acquis, de nos traditions et de nos ambitions, œuvrons ensemble pour maintenir et développer l'attractivité de notre ville ! Employons-nous à rendre plus que jamais saine et vivante cette destination, ce lieu de vie au capital infini.

Riche automne à vous tous !

Fidèlement,

Votre Maire Jean-Paul Lecomte



**Bénédiction de la Mer,
13 août 2017**



**Concert de Chant lyrique
le 23 juillet 2017**



**Procession au Hourdel lors de la
Fête de la Mer, 13 août 2017**

Aménagement de la salle de la Mollière



Ancienne école de la Mollière après suppression du mur séparant les deux classes

Les demandes de locations de salles municipales pour les manifestations familiales et pour les animations des associations augmentent. De ce fait, la Municipalité a décidé d'aménager la salle des fêtes de l'ancienne école de la Mollière. Un aménagement qui se fera en plusieurs tranches. En juillet, le mur entre les deux anciennes classes a été supprimé pour laisser place à une très grande salle.

Le changement des fenêtres, à l'identique, est en cours.

Et enfin, l'électricité et l'isolation seront réalisées en régie par nos services techniques au cours de cet hiver.

Nos administrés pourront ainsi bénéficier d'une salle aux normes avec une cour fermée très sécurisante pour les enfants.

Cayeux : Ville Propre Mise en place de cendriers



Les cendriers de marque « Norchapa » sont mis en place progressivement. Le coût est de 115 euros l'unité, auquel s'ajoute 24 euros de kit de sécurité. À terme, 50 cendriers seront à disposition des fumeurs dans notre ville.

Nous espérons donc que les mégots n'envahiront plus nos trottoirs, pour le bien de notre ville et de notre planète, car, rappelons-le, un mégot met environ 2 ans à se décomposer.

Aménagement de la salle de sport Henri Deloison



Un agrandissement de la salle de sport est prévu. Il accueillera des gradins et sera conforme pour la sécurité des spectateurs et la bonne qualité des matchs. Un permis de construire va être déposé prochainement.

Aménagement du parking des Argousiers - Le Hourdel



Le nouveau parking des Argousiers au hameau du Hourdel

La première tranche du parking des Argousiers est enfin fonctionnelle et nous en sommes particulièrement heureux car c'est un projet qu'avait initié Yves Masset avec le SMBGLP avant 2012.

Ce parking, d'une capacité de 78 places de stationnement VL, aurait dû être ouvert début de juillet 2017 pour la saison touristique. Quelques soucis quant à la stabilisation du terrain ont différé son ouverture. Les entreprises ont donc résolu ce problème.

Les vacanciers peuvent désormais s'y garer en toute tranquillité puis emprunter le charmant petit

chemin bordé de ganivelles jusqu'au sentier du littoral. Une nette amélioration pour l'accueil des touristes mais aussi pour tous.

Ces travaux sont pris en charge entièrement par la ville de Cayeux-sur-Mer, et le prix sera compensé en quelques années par le stationnement payant.

Les travaux de la voie verte, quant à eux, ont commencé le 25 septembre 2017

La boîte à lire de Cayeux

Servez-vous, c'est gratuit !



Afin de cultiver le goût de la lecture pour tout un chacun, une boîte à livres a été mise en place en juillet sur le muret entre la maison médicale et Carrefour Contact.

Le concept est de faire voyager les ouvrages de main en main. On emprunte un livre (bien pratique pour les vacanciers !), on le remet dans la boîte à lire ici ou ailleurs, ou on l'échange avec un autre livre...

C'est essentiellement sur la base d'une participation citoyenne que ce concept peut perdurer.

Moment d'émotion pour la cérémonie des canadiens



➔ **Jacob et John Millin, petit-fils et fils de Bill Millin, célèbre piper de la Seconde Guerre Mondiale**

Étaient bien sûr présent, Mike et Betty qui viennent depuis 40 ans fleurir les tombes, ainsi que Mme Lucienne Forestier de Saint-Blimont, très émue lorsque M. Manoury lui a remis un bouquet de fleurs, en rappelant ses faits de résistance dès ses 15 printemps.

M. Manoury accompagné de Mme Lucienne Forestier ➔



La cérémonie des canadiens du 21 août rend hommage aux Alliés, principalement des canadiens tombés lors du débarquement de Dieppe, en août 1942.

Moment d'émotion plus encore qu'à l'accoutumé, puisque sont venus d'Écosse les Pipers (joueurs de cornemuse) John et Jacob Millin, fils et petit-fils de Bill Millin. Ce soldat, âgé de 21 ans en 1944, joua de la cornemuse lors du débarquement à Colleville-Montgomery et aussi lors de la traversée du pont « Pegasus Bridge ». Rendu célèbre par le film « Le jour le plus long », une statue le représentant jouant de la cornemuse a été érigée pour lui rendre hommage à Colleville.

Concession de plage

L'enquête publique sur la concession de plage est maintenant terminée. Le commissaire enquêteur va dresser ses conclusions fin septembre. Et si la concession est bien attribuée à la ville de Cayeux-sur-Mer à partir d'avril 2018, les délégations de service public seront mises en place pour la prochaine saison, dans le cadre de ce règlement.

Les forains devront obligatoirement changer d'emplacement, ne plus être sur le Domaine Public Maritime comme actuellement. Il nous faut donc choisir un nouvel emplacement, et c'est la raison pour laquelle nous demandons votre avis sur l'avenir de cette fête foraine estivale.

Mme ou M. _____

Adresse _____

Êtes-vous favorable au maintien de la fête foraine estivale pour les enfants :

Oui ☐ Non ☐

Si oui, êtes-vous favorable à son installation sur le bord de mer (autre que DPM) ou en centre ville

Front de Mer ☐ Centre-ville ☐



Bulletin à déposer en Mairie

La métamorphose des déchets

L'exposition des œuvres, issues de la collecte des déchets trouvés dans les laisses de mer sur la plage, par l'artiste cayolaise Sophie Hélène, s'est déroulée du 15 avril au 19 mai à Garopôle à Abbeville.

Les visiteurs ont été interpellés par les thématiques environnementales des œuvres présentées, issues de la récupération de petits riens (emballage, Tetra-Pak, cartouches, canettes, métal...) trouvés ici ou là, au gré des pérégrinations de l'artiste.

↙ **Méduses de mers et de terre : échantillon d'une œuvre participative de 19m² réalisée avec environ 3400 bouteilles en plastique**



On imagine le temps passé pour aboutir à ces œuvres, qui métamorphosent des petits déchets qui nous semblaient à première vue une matière première improbable et qui leur donnent une perspective nouvelle.

Le visiteur ne pouvait qu'être émerveillé à la vue de l'œuvre « méduses de mers et de terre » réalisée avec des fonds de bouteilles en plastique ou « plastic landscape green and blue » résultat du tressage de 345 restes de cartouches et bien d'autres encore...

L'exposition a également été un moment de découverte avec des ateliers de créations pour les enfants et une sensibilisation à la problématique des déchets, du tri, du recyclage à travers des rencontres sur le territoire avec des partenaires locaux (déchetterie, associations...)



➔ **Participation des enfants des Écoles de Cayeux-sur-Mer à la récolte des bouteilles en plastique pour la création de l'œuvre « Méduses de mers et de terre »**

Des statistiques encourageantes pour la bibliothèque



INFOS PRATIQUES

↳ Les nouveaux horaires de la bibliothèque

En période scolaire :

Lundi : 8h30/12h – 15h/17h
Mardi : 8h30/12h – 13h30/15h
Mercredi : 10h30/12h – 15h/17h
Jeudi : 10h30/12h – 15h30/19h
Vendredi : 9h30/12h

En période de vacances :

Lundi : 8h30/12h – 13h30/17h
Mardi : 8h30/12h – 13h30/15h
Mercredi : 8h30/12h – 15h/17h
Jeudi : 8h30/12h – 15h30/19h
Vendredi : 8h30/12h

Contact :

☎ 03.22.26.31.78

@ bibliotheque.cayeux@orange.fr

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque ont été élargis afin de faciliter l'accès de tous aux livres.

Les statistiques sont encourageantes puisque 1637 visiteurs s'y sont rendus en 2016, pour un total de 4298 livres empruntés, soit 2 à 3 livres par utilisateur. Le mois le plus calme est bien sûr le mois de janvier avec un total de 25 visiteurs tandis qu'août culmine à 361 visiteurs.

Les enfants des écoles fréquentent aussi assidûment la bibliothèque puisque en 2016, 2783 enfants (chiffres mensuels cumulés) sont passés avec leur professeur des écoles pour un total de 5568 livres empruntés.

Mais la bibliothèque devient petit à petit autre chose qu'un lieu où l'on emprunte seulement des livres.

C'est aussi un lieu de culture, de vie, de rencontre pour tous les âges. C'est pourquoi Mme Nathalie Coulombel, à la bibliothèque depuis de nombreuses années, anime :

- Des activités pour les enfants : ateliers dessins, lecture de contes de Noël, masques de carnaval, jeux de société...
- Des activités pour adultes : présentation de livre lors de la rentrée littéraire, lecture de passages choisis, vente de livres au Téléthon, expositions diverses...
- Des sujets thématiques en partenariat avec la Communauté d'agglomération et l'école : semaine du goût, semaine européenne des déchets...

Des activités artistiques et sportives pour tous

Vous souhaitez pratiquer un sport ou une activité artistique ?
La Communauté d'agglomération de la Baie de Somme vous propose
un panel d'activités :



♦ Les Beaux-Arts :

- Poterie / céramique – Mardi – Pour adultes et adolescents de 14h à 16h30 et de 17h à 19h30
- Poterie enfants – Mercredi de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30 – Vendredi de 17h à 18h30
- Sculpture / volume – Mercredi – Pour adultes et adolescents de 17h à 20h
- Modelage / céramique – Jeudi – Pour adultes et adolescents de 16h30 à 19h

- Arts plastiques et modèle vivant – Mardi – Pour adultes et adolescents de 17h30 à 20h30
- Les ateliers Arts plastiques – Mercredi – Pour les enfants à partir de 6 ans
- Arts plastiques – Jeudi – Pour adultes et adolescents de 14h à 16h30 et de 17h à 19h30
- Volume / sculpture – Mercredi – Pour les enfants à partir de 6 ans de 13h30 à 15h
- Gravure – Mardi – Pour adultes et adolescents de 18h à 21h
- Création numérique et artistique étude de logiciels infographiques – Vendredi – Pour adultes et adolescents de 18h à 21h

Renseignements : 03 22 24 41 15 – www.les-bozarts.fr

♦ Le conservatoire à rayonnement intercommunal de musique et de danse :

Différents instruments de musique et des cours de danse sont proposés aux plus petits comme aux plus grands, à Abbeville, à Saint-Valery-sur-Somme et à Cayeux-sur-Mer.

Renseignements : 03 22 24 41 28 – www.laboitamuzik.fr

♦ De la natation à l'Aqu'ABB :

École de natation, l'opération « J'apprends à nager » ainsi que des activités aqua forme.

Renseignements : 03 22 21 24 05 69 ou par mail aquabb@ca-baiedesomme.fr



SOCIAL

Mutuelle pour tous !!!



Le conseil d'administration du CCAS, lors de sa réunion du 26 juillet dernier, a retenu la mutuelle « Just », sur les deux mutuelles présentées.

Elle est ouverte à tous, quelque soit l'âge ou la situation. Il n'y a pas de sélection médicale, de questionnaire de santé, pas d'avance d'argent grâce à la carte de tiers payant et aucun engagement financier

pour la commune. Il faut savoir que le budget communal ne supportera absolument rien de cette prestation. Nous faisons juste le lien entre la mutuelle et les habitants. Les permanences en Mairie avec le conseiller vous seront communiquées très prochainement.

Pour vous renseigner : Service CCAS - 03.22.26.04.06

BÉNÉVOLAT : Nos R.S.A toujours présents !



Une saison bien remplie se termine pour notre équipe de bénévoles qui, d'avril à octobre, contribuent à la propreté de la ville mais aussi à d'autres activités. En début de saison, les bancs du Hourdel et les calvaires de la commune ont été repeints, le nettoyage des blockhaus a été effectué avant les visites guidées. Ils ont également répondu présents à toutes les manifestations estivales qui demandaient beaucoup de préparations. C'est

avec plaisir, qu'ils ont participé au fleurissement du kiosque à l'occasion de la fête des fleurs. « Ça nous permet des échanges enrichissants » nous disent-ils. Un repas de cloture a eu lieu pour les remercier de leur implication.



Colis de Noël 2017

Nous rappelons que les personnes de plus de 65 ans inscrites sur les listes électorales de la commune peuvent bénéficier d'un colis de Noël. Les bulletins d'inscription, parus dans le bulletin d'informations municipales n°37 « Édition Spéciale », sont à déposer en Mairie avant le 14 octobre.



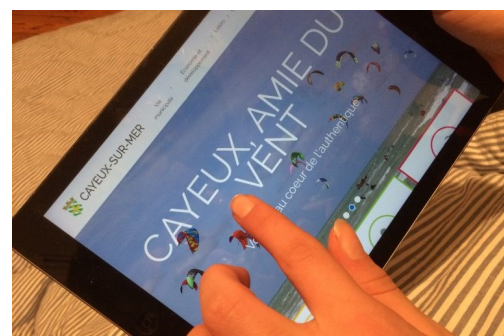
À Cayeux-sur-Mer, on garde la forme !



Avec le concours du Conseil Départemental et l'association Siel Bleu, le CCAS a mis en place, en juin dernier, des séances d'activités physiques adaptées. Ces activités s'adressent aux seniors, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux personnes atteintes de maladies chroniques et pathologie lourde, les aidants proches ainsi qu'aux professionnels. Dans la mesure du possible, nous souhaitons renouveler ce stage pour 2018. Si vous êtes intéressé : Service CCAS - 03.22.26.04.06

Atelier Mémoire

Vous avez été nombreux en début d'année à participer à l'atelier « tablette numérique », proposé par le CCAS. Ces ateliers étaient animés par Monsieur Pioli. Il nous propose de mettre en place en septembre des ateliers mémoire, qu'il vous évoquait lors du dernier cours. Plusieurs personnes semblaient intéressées. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé du démarrage du stage par la presse, le panneau lumineux, le site internet, page Facebook de la commune... Pour plus de renseignements : 03.22.26.04.06



27^{ème} Triathlon de la Baie de Somme

Très apprécié pour son épreuve vélo qui empreinte notamment la route blanche et les petites routes du marais, mais également très redouté pour son épreuve natation, le Triathlon de la Baie de Somme n'a pas dérogé à la règle pour sa 27^e édition. En effet, le fort courant de l'année dernière, engendré par les grands coefficients de marée, fut, cette année remplacé par un gros "shore break" (vague du bord) et une forte houle engendrée cette fois par le vent fort des jours précédents l'épreuve.

Difficile pour les 300 concurrents inscrits, l'épreuve de natation fut un véritable défi à mettre en place pour le personnel des services techniques de la commune et les membres saisonniers et permanents de la SNSM. En effet, bien que présents sur place dès 5h du matin pour certains employés municipaux, tout le monde aura dû batailler jusqu'à quelques minutes du départ prévu à 11h 30 pour permettre le bon déroulement de cette désormais mythique épreuve de natation.

Tout c'est ensuite très bien passé, notamment pour le "local de l'étape" Tony BAHEUX du team Triathlon Baie de Somme, qui remporte une nouvelle fois la compétition avec presque 4 minutes d'avance sur Victor DEBIL-CAUX de Beauvais Triathlon qui lui devance Kevin CALLEBOUT de Gravelines Triathlon de 22 secondes.

La première féminine, Laurence DE JAEGERE (O.S.M.L.Triathlon) pointe à la 40^e place du classe-

ment général, la seconde Garance BLAUT (USA Triathlon) à la 60^e place et la 3^e Marie-Claude DEBROUX (Valenciennes Triathlon) en 73^e position.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les bénévoles, les motards bénévoles de la ville de Mers-les-Bains, le personnel administratif, le personnel technique et le service animation de la commune, qui par leur engagement, font de cette belle épreuve ce qu'elle est. Sans eux, rien ne serait possible et le Triathlon de la Baie de Somme n'existerait pas. Au nom de la municipalité "MERCI".

MERCI également aux sponsors de l'épreuve GSM, CARREFOUR CONTACT, le Conseil Départemental, l'Aéroclub de la ville d'Eu.



Fête du Futsal en plein air



Organisée le dimanche 20 août sur l'esplanade du front de mer par le club de Futsal de Cayeux, la fête du Futsal en plein air proposait un Tournoi de Futsal, divers jeux d'adresse ou bien encore un concours de détente pour tenter de sauter aussi haut que Cristiano RONALDO et, comme lui, frapper de la tête un ballon perché à 2,61m. Très appréciée des amateurs de Futsal, cette manifestation, qui a de nouveau remporté un véritable succès, sera reconduite en 2018 avec très probablement un partenariat avec la ligue de football des Hauts de France dans le cadre de sa tournée d'été. En ce qui concerne le tournoi, ce ne sont pas moins de 8 équipes qui se sont affrontées et au final c'est Lambercourt Futsal qui l'emporte devant Cayeux Futsal.

En attendant, si vous le souhaitez, vous pouvez, dès à présent, rejoindre les rangs du Futsal club de Cayeux en tant que joueur ou dirigeant.

Grosse affluence sur le 10^{ème} Trail de la Baie de Somme



Organisé le dimanche 30 juillet par David ROBART et le Triathlon Baie de Somme, le 10^{ème} Trail de la Baie de Somme a réuni pas moins de 300 participants. Répartis sur une épreuve de marche de 9 km, un Trail de 9 km, un Trail de 17km ou une course (gratuite) de 1 km pour les enfants, tout ce beau monde fut récompensé par 4000 euros de dotation.

C'est Victor DEBIL-CAUX (2^e du triathlon de la Baie de Somme) qui remporte l'épreuve phare (le Trail de 17km).

Le lièvre d'Europe



Une grande satisfaction pour une présence soutenue de l'espèce sur le territoire. Les efforts sont remarquables. Aménagement, gestion, piégeage sont les piliers d'une grande réussite. Bonne continuation à tous !

Comptage de Printemps

Chaque année, en début de printemps, un comptage du petit gibier est réalisé. Il a été effectué cette année le 5 mars, grâce à l'aide des nombreux participants présents (environ 100). Il a été dénombré 25 lièvres aux 100 hectares et 9 couples de perdrix aux 100 hectares, sur le territoire de chasse.

Bilan de piégeage



Pour la saison de piégeage (30 juin 2016 au 30 juin 2017), la Société de Chasse de Cayeux-sur-Mer, par l'intermédiaire de ses gardes, Fernand Sueur et Didier Fournier, a piégé : 47 renards, 12 pies, 10 corbeaux et 3 fouines.

Les dunes de Cayeux-sur-Mer

Grâce aux efforts de la municipalité et à l'obtention d'un bail de chasse sur le DPM (2014 – 2023), la chasse dans les dunes est préservée pour le petit gibier et les oiseaux migrateurs. Notons que ce travail avec les services de l'Etat n'a jamais été observé par le passé. Une implication des élus a permis une belle amélioration cynégétique sur le territoire. Maintien de nos activités, de nos passions c'est le leit motiv de la municipalité en faveur de ses chasseurs pour une préservation totale de cette tradition ancestrale. Si vous avez des idées, contacter Monsieur Philippe Boutté, pour plus de précisions sur les nouveaux layons à mettre en place dans les dunes.

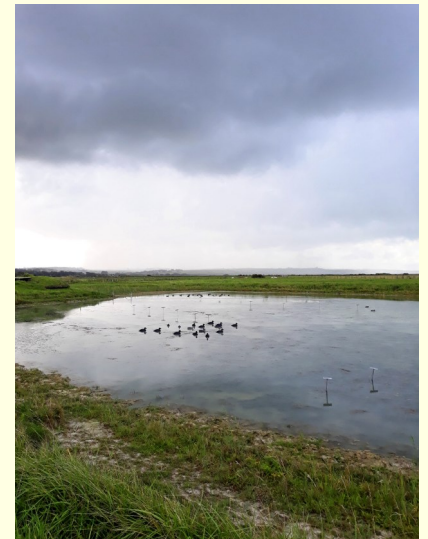
Implantation d'une seconde volière anglaise

Comme il était écrit dans notre programme électoral, nous espérons installer une seconde volière anglaise dans la réserve des sables de la Mollière. L'objectif est d'implanter une population sauvage de faisans communs sur le territoire. L'agrainage n'est plus à démontrer (voir la première volière anglaise sur la propriété SIBELCO à Hurt) car une souche sauvage de faisans communs s'est installée en partie sur la réserve de Hurt mais également dans le Marais de Cayeux-sur-Mer.

Félicitations à nos gardes-chasses ainsi qu'à Christian Brisville pour leur bon travail d'agrainage et piégeage sur cette partie du territoire. Merci également à Marcel Brisville pour sa gestion rigoureuse de l'espèce (Non tir de la poule faisane sur le territoire de Cayeux-sur-Mer (arrêté préfectoral)). Toutes ces mesures permettent l'installation et le développement de la population sauvage de faisans communs. Merci à tous pour leur bon travail.

Les huttes communales

Grâce à la convention qui lie le SMBS-GLP, l'association « Bien vivre au Pays », le conservatoire du littoral et la commune de Cayeux-sur-Mer, les jeunes (et moins jeunes) peuvent bénéficier d'un tour de hutte et faire vivre cette tradition locale. Le conservatoire est un organisme ouvert aux propositions des communes car il permet de maintenir l'activité cynégétique dans les huttes achetées par le conservatoire du littoral. Grâce aux efforts des élus locaux et du syndicat mixte, la possibilité vous est offerte de pouvoir bénéficier de ces propriétés à faible coût. Un garde assure l'entretien de ces installations (Landrieu et Caffret), la surveillance et la bonne utilisation de ces propriétés. Tout cela dans un bon esprit



cynégétique, protecteur et visionnaire de la chasse de demain.

- Participation par an et par usager cayolais : 55 euros
- Participation par an et par usager extérieur : 110 euros

Pour Cayeux... Ensemble ! Bulletin d'Informations Municipales

Directeur de la publication : Jean-Paul LECOMTE

Rédacteur en chef : Martine CRÉPIN

Maquette et réalisation : Odeline GIRARD

Crédits photos : Ville de Cayeux-Sur-Mer

Imprimé par : S.Y.D - 80580 Pont-Rémy

Ne pas jeter sur la voie publique

Dépôt légal : à parution